



Syndicat National des Professions

du Chien et du Chat

44 Rue des Halles

01320 CHALAMONT

snpcc@contact-snpcc.com

cerpa N°1010505		CONTRAT D'APPRENTISSAGE	
Contrat régi par les articles L. 6221-1 à L. 6226-1 du Code du travail			
L'EMPLOYEUR		L'APPRENTI	
Nom et prénom ou dénomination :	N° SIRET de l'établissement d'exécution :	N° SIRET de l'établissement d'exécution :	
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :	N° :	Type d'employeur :	Employeur spécifique :
Complément :	Code postal :	Code activité de l'entreprise (NAF) :	Effectif salarié de l'entreprise :
Code postal :	Commune :	Convention collective applicable :	Code IDCC de la convention :
Téléphone :	Trésorier :	Date de naissance :	
Courriel :	Code de retraite complémentaire :	Département de naissance :	
Nom et prénom :		Régime social :	
Adresse :	Voie :	Sexe :	
Complément :			

Contrat d'apprentissage 2019 : Ce qu'il faut savoir pour embaucher

En application de la loi Avenir professionnel, les mesures réglementaires portant sur le contrat d'apprentissage continuent à être mises en place.

Vous trouverez ci-dessous un rappel des points importants pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1er janvier 2019, les contrats antérieurs continuant donc à relever du régime antérieur.

[En savoir plus](#)



L'affichage obligatoire dans votre entreprise depuis le 01 janvier 2019

Nous connaissons tous l'obligation d'avoir un panneau d'affichage à destination des salarié(e)s dans une entreprise. Ces obligations peuvent parfois être lourdes à assumer pour le chef d'entreprise.

[En savoir plus](#)

Si vous rejoignez pour la première fois le SNPCC, bénéficiez de l'adhésion spéciale deux années 2019 - 2020 pour 125€

[Adhérer au SNPCC](#)



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Ne pas répondre à cet email, cette boîte n'est pas relevée.

Si vous souhaitez nous contacter, connectez-vous à notre site internet, et notre partie "[contact](#)", merci ! Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit(e)

à la newsletter du SNPCC, où qu'une autre personne a inscrit(e) votre adresse mail afin que vous soyez informé(e) de nos informations. Si vous ne souhaitez plus recevoir

nos lettres d'informations destinées aux professionnels, vous pouvez vous désinscrire avec le bouton ci-dessous. Cordialement. Le comité du SNPCC
[Se désinscrire](#)

